

Appui au Renforcement des Capacités
Statistiques au Burkina Faso
8 ACP BK 40

Rapport N° 2

Rapport semestriel 1
(Version finale)

Mars 2006

Sommaire

1	INTRODUCTION	4
2	SYNTHESE SUR LA MISE EN ŒUVRE	5
2.1	SITUATION PAR RAPPORT AUX INDICATEURS DE RESULTATS	5
2.2	SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	6
2.2.1	<i>Consommation expertise court terme</i>	6
2.2.2	<i>Matériel et inventaire</i>	6
2.3	PROGRAMMATION DES ACTIVITES MARS – AOUT 2006.....	7
2.3.1	<i>Expertise extérieure</i>	8
2.3.2	<i>AT permanente</i>	9
3	SYNTHESE DES TRAVAUX	10
3.1	RESULTAT 1 : LA FONCTIONNALITE ET LA PERENNITE DU CONSEIL NATIONAL DE COORDINATION STATISTIQUE ET DE L'INSD SONT AMELIOREES.....	10
3.1.1	<i>Activité 1.1 : Le projet d'établissement</i>	10
3.1.2	<i>Activité 1.2 : Révision du corpus législatif et réglementaire</i>	10
3.1.3	<i>Activité 1.3 : Etablissement des outils de gestion</i>	11
3.2	RESULTAT 2 : LA QUALITE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DE L'INSD ET LES DELAIS DE PUBLICATION SONT AMELIORES.....	12
3.2.1	<i>Activité 2.1 : Mise en œuvre d'une politique de diffusion</i>	12
3.2.2	<i>Activité 2.2 : Outils de publication et diffusion</i>	13
3.2.3	<i>Activité 2.3 : Valorisation de l'information ancillaire</i>	13
3.3	RESULTAT 3 : LA QUALITE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DES MINISTERES SOCIAUX ET LES DELAIS DE PUBLICATION SONT AMELIORES.....	14
3.3.1	<i>Santé</i>	14
	Activité 3.1 : Etablissement du manuel de formation	14
	Activité 3.2 : Elaboration du cahier des charges du logiciel de traitement.....	14
	Activité 3.3 : Etablissement d'un rapport sur la qualité des données	14
	Activité 3.4 : Amélioration de la qualité des publications	15
	Activité 3.5 : Etablissement de procédures de traitement des données manquantes....	16
	Autres activités d'appui à la DEP Santé.....	16
3.3.2	<i>Education</i>	16
	Activité 3.7 : Etablissement des manuels méthodologiques	16
	Activité 3.8 : Publication / diffusion	17
	Activité 3.9 : Etablissement du rapport sur la qualité des données.....	17
	Activité 3.10 : Coordination / harmonisation.....	19
	Autres activités d'appui à la DEP MEBA	19
3.4	RESULTAT 4 : LES RESSOURCES HUMAINES SONT HAUTEMENT QUALIFIEES AFIN DE PRODUIRE LES STATISTIQUES NECESSAIRES A TEMPS.	20
3.4.1	<i>Activité 4.1 : bilan de l'existant et identification des besoins en formation continue</i>	20
3.4.2	<i>Activité 4.2 : Elaboration d'un programme de formation continue</i>	20
3.5	CONCLUSIONS.....	20

4	ANNEXES.....	22
	Annexe 1 : Tableau de bord des indicateurs en février 2006	23
	Annexe 2 : Liste des documents produits au cours du 1 ^{er} semestre d'exécution	24
	Annexe 3 : Termes de référence de la mission « Procédures et outils de gestion ».....	25
	Annexe 4 : Termes de référence de la mission « Formation aux outils de diffusion »	28
	Annexe 5 : Termes de référence de la mission « Méthodes d'apurement des données du SNIS »	31
	Annexe 6 : Termes de référence de la mission « Formation à l'analyse des données du MEBA »	33

1 INTRODUCTION

Le présent document constitue le premier rapport semestriel établi au titre de l'exécution du projet Appui au Renforcement des Capacités Statistiques (ARCS) au Burkina Faso. Il comprend deux parties :

- La première, factuelle, est constituée d'une **synthèse des activités**. Elle est basée sur la progression des indicateurs de résultats et sur le suivi des échéances retenues au terme du rapport de démarrage. La programmation, ainsi que le calendrier d'exécution des actions pour le prochain semestre, est incluse dans cette partie.
- La seconde, plus analytique, est constituée d'une **synthèse des travaux** menés au titre des différentes activités. Dans cette partie, sont exposés les motifs de modifications éventuelles de certaines approches, de réorientation de certaines activités ou de précisions sur les détails opérationnels.

Le plan est similaire à celui adopté dans le rapport de démarrage, ce qui doit faciliter la lecture du rapport et la comparaison avec la situation de démarrage.

Rappel de l'objectif et des résultats attendus du projet

L'objectif global du projet est d'améliorer le fonctionnement du système national statistique afin de fournir les données fiables en temps opportun aux utilisateurs de l'information.

Les résultats attendus sont au nombre de quatre :

1.	La fonctionnalité et la pérennité du Conseil National de Coordination Statistique et de l'INSD sont améliorées.
2.	La qualité de la production statistique de l'INSD et les délais de publication sont améliorés.
3.	La qualité de la production statistique des Ministères sociaux (Education et Santé) est améliorée.
4.	Les ressources humaines sont hautement qualifiées afin de produire les statistiques nécessaires à temps.

2 SYNTHÈSE SUR LA MISE EN ŒUVRE

D'un point de vue global, les principaux chantiers ont pu être lancés au cours de ce premier semestre et ce malgré le délai assez long de remplacement du Chef de file de l'assistance technique. Dans le même ordre d'idée, les acquisitions de matériel ont toutes été faites et le projet peut être considéré comme pleinement opérationnel depuis décembre 2005.

Au niveau de l'assistance technique, seules deux difficultés demeurent : d'une part, les difficiles conditions de travail du Chef de file dans les locaux provisoires de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en particulier lors de la réception des missions de courte durée, et, d'autre part, le non accès à Internet de l'assistant technique du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA). Le premier problème devrait être résolu avec la réintégration dans les locaux rénovés de l'INSD et le deuxième ne pourra l'être que par un accès wifi de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du MEBA.

2.1 SITUATION PAR RAPPORT AUX INDICATEURS DE RÉSULTATS

Le projet est articulé autour de trois axes constitués par les résultats attendus :

- Appui à la consolidation des instruments de gouvernance du Système Statistique National (SSN) ;
- Amélioration de la qualité globale des statistiques et notamment des délais de diffusion ;
- Amélioration de la qualité des ressources humaines.

En annexe 1, la situation de chaque activité est détaillée vis à vis de son indicateur de résultat ainsi que la situation de mise en œuvre temporelle. Le tableau qui suit est une synthèse de ces deux informations.

Tableau 1 : Situation des activités fin février 2006

	Achevée	En cours	Programmée Mars - Août	Programmée Sept. - Décembre
Résultat 1 : La fonctionnalité et la pérennité du CNCS et de l'INSD sont améliorées.				
1.1 Projet d'établissement				
1.2 Réforme de la loi statistique				
1.3 Gestion INSD				
Résultat 2 : La qualité de la production statistique de l'INSD et les délais de publication sont améliorés.				
2.1 Mise en œuvre politique de diffusion				
2.2 Outils de diffusion				
2.3 Valorisation de l'information ancillaire				
Résultat 3 : La qualité de la production statistique des ministères sociaux et les délais de publication sont améliorés.				
Santé				
3.1 Documentation de la collecte				
3.2 Logiciel de saisie / traitement				
3.3 Analyse qualité				
3.4 Publication / diffusion				
3.5 Coordination / Harmonisation				
3.6 Apurement des données				
Education				
3.7 Support à la formation				
3.8 Appui à la publication et diffusion				
3.9 Analyse qualité et suivi				
3.10 Coordination / Harmonisation				
Résultat 4 : Les ressources humaines sont hautement qualifiées afin de produire les statistiques nécessaires à temps.				
4.1 Identification modules				
4.2 Elaboration module de test				
4.3 Extension éventuelle autres thèmes				

Il n'existe pas à l'heure actuelle de goulot d'étranglement en matière de délais de mise en œuvre, ni de retards conséquents vis-à-vis du calendrier prévisionnel établi lors de la phase de démarrage. Le seul point qui peut sembler problématique concerne la probable difficulté pour l'INSD de mettre en œuvre l'ensemble des actions prévues sur les aspects de gouvernance interne qui demandent plus de temps disponible pour que l'internalisation des recommandations puisse s'effectuer.

D'un point de vue plus analytique, en essayant de projeter les résultats attendus à la fin du projet, on peut dresser la situation suivante :

- La réforme du corpus législatif et réglementaire a de bonnes chances d'aboutir avant la fin du projet à condition de ne pas rater les échéances des sessions parlementaires.
- La réforme des outils de gouvernance interne de l'INSD devrait être partielle avec de bonnes chances d'aboutir sur les aspects administratifs et financiers mais il existera certainement des chantiers encore en cours (gestion des ressources humaines) à la fin de l'année et il n'est pas sûr que l'implémentation des outils développés soit complète.
- Les aspects de qualité concernant la ponctualité, l'accessibilité et la clarté des informations devraient être grandement atteints, notamment à travers la diversification et l'amélioration des supports de diffusion (nouvelles publications, recours plus systématique aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), etc.).
- Les aspects de qualité concernant la précision (notamment la réduction des erreurs d'observation) devraient être atteints sur les secteurs santé et éducation. Il existera cependant encore certains problèmes à régler en terme de cohérence et de comparabilité notamment sur le système santé.
- Le développement des activités de formation continue au sein de l'INSD devrait être en fin de projet encore partiel, car sa mise en œuvre nécessite que le renforcement quantitatif en personnel soit effectif pour permettre la disponibilité de quelques cadres de haut niveau pour de telles activités.

2.2 SITUATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

2.2.1 CONSOMMATION EXPERTISE COURT TERME

Pour l'instant, la consommation d'expertise court terme a surtout concerné de l'expertise catégorie 1, compte tenu du fait que les missions entreprises concernaient des activités nécessitant le recours à une expertise de haut niveau surtout en ce qui concerne les aspects institutionnels.

La mise en œuvre d'activités plus techniques devrait permettre un recours plus important à des experts de catégorie 2, mais ce quota par catégorie est un handicap pour la réalisation de ce projet.

Tableau 2 : Situation d'engagement de l'expertise court terme

Engagements		Réalizations	
Libellé	Durée	Consommation	Taux d'exécution
Expertise permanente	45 H/mois	21,5	47,8 %
Expertise courte durée internationale			
Catégorie I	56 H/J	36	64,3 %
Catégorie II	80 H/J	6	7,5 %
Expertise courte durée nationale			
Catégorie I	80 H/J	30	37,5 %
Catégorie II	80 H/J	0	0 %
Missions d'appui - M. Delorme	36 H/J	12	33,3%

2.2.2 MATÉRIEL ET INVENTAIRE

Concernant le mobilier, la situation a peu évolué, le manque de place au niveau du Chef de file et de l'Assistant technique du MEBA ne permet pas actuellement d'envisager l'acquisition des meubles pour ordinateurs. Si une solution est trouvée pour le chef de file, le matériel complémentaire pourrait être commandé.

Concernant le matériel informatique la demande introduite pour l'acquisition d'un 3^{ème} ordinateur portable et de trois régulateurs de tension a été acceptée et ce matériel sera disponible en mars. Ainsi, on peut considérer que l'équipement informatique est maintenant entièrement disponible. La mise à niveau du matériel, notamment en ce qui concerne les capacités réseau, reste liée à la réintégration par l'INSD de ses locaux rénovés.

Tableau 3 : Inventaire du matériel acquis par le projet

Véhicules et mobilier de bureau	Quantité		Equipement bureautique et informatique	Quantité	
	Prévue	Achetée		Prévue	Achetée
Véhicule berline	1	1	Micro-ordinateur de bureau	3	3
Véhicule pick-up	1	1	Micro-ordinateur portable	3	3
Bureaux	3	3	Imprimante laser	3	3
Fauteuils	3	3	Onduleurs	3	3
Armoires	3	3	Photocopieur grande capacité	1	1
Chaises visiteur	6	3	Photocopieur de petite capacité	2	1
Meubles spéciaux PC	3	0	Vidéo projecteur	1	1
Lampes de bureau	3	0	Scanner	1	0

2.3 PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS MARS – AOÛT 2006

La programmation pour le prochain semestre est essentiellement orientée vers :

- La poursuite de l'appui à la définition des outils de gestion de l'INSD ;
- Les appuis à la publication et la diffusion.

Les principaux résultats intermédiaires attendus sont :

- La mise à disposition d'un « premier manuel de procédures » à l'INSD ;
- La finalisation de la mise à jour du site Web de l'INSD ;
- La mise en œuvre de l'annuaire statistique de l'INSD ;
- La finalisation des tableaux de bord des secteurs santé et éducation ;
- Des propositions pour la coordination /harmonisation des travaux statistiques des secteurs santé et éducation ;
- La finalisation des appuis à la collecte et au traitement des données des secteurs santé et éducation.

Enfin, la principale activité qui doit être préparée pour la programmation du dernier semestre d'exécution est la rédaction des termes de référence détaillés des missions prévues à partir du mois de septembre :

- Termes de référence des deux missions qualité à partir des travaux effectués sur les premiers rapports ;
- Termes de référence de la mission « Formation continue ».

Par ailleurs, il conviendrait au cours de ce prochain semestre d'analyser les possibilités d'extension du projet en relation avec la Délégation de la Commission Européenne. S'il est encore trop tôt pour développer un programme, on peut imaginer pour cette prolongation un projet d'appui :

- pour achever le processus d'installation du système de gestion de l'INSD ;
- pour la reprise de certaines activités de production de statistiques courantes à l'INSD ;
- pour achever l'internalisation des outils développés au sein des Ministères de la Santé et de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation et pour initier des travaux semblables au sein des autres Ministères sociaux ;

De plus, un facteur important militant pour la poursuite de l'intervention est l'arrivée au sein des structures de nombreux jeunes cadres statisticiens (moyens et supérieurs) issus du plan de formation en cours. Le maintien, notamment dans les secteurs sociaux de cadres expérimentés, pourrait permettre une bonne intégration de ces statisticiens dans ces équipes.

Tableau 4 : Situation espérée en août 2006

	Achevée	En cours	Programmée Sept. – Déc.
Résultat 1 : La fonctionnalité et la pérennité du CNCS et de l'INSD sont améliorées.			
1.1 Projet d'établissement			
1.2 Réforme de la loi statistique			
1.3 Gestion INSD			
Résultat 2 : La qualité de la production statistique de l'INSD et les délais de publication sont améliorés.			
2.1 Mise en œuvre politique de diffusion			
2.2 Outils de diffusion			
2.3 Valorisation de l'information ancillaire			
Résultat 3 : La qualité de la production statistique des ministères sociaux et les délais de publication sont améliorés.			
Santé			
3.1 Documentation de la collecte			
3.2 Logiciel de saisie / traitement			
3.3 Analyse qualité			
3.4 Publication / diffusion			
3.5 Coordination / Harmonisation			
3.6 Apurement des données			
Education			
3.7 Support à la formation			
3.8 Appui à la publication et diffusion			
3.9 Analyse qualité et suivi			
3.10 Coordination / Harmonisation			
Résultat 4 : Les ressources humaines sont hautement qualifiées afin de produire les statistiques nécessaires à temps.			
4.1 Existant et besoins en formation continue			
4.2 Elaboration d'un programme de formation			

2.3.1 EXPERTISE EXTÉRIEURE

Le tableau ci-après présente l'état de la programmation des activités d'expertise courte durée jusqu'en juillet 2006, les termes de référence disponibles sont commentés dans la partie suivante et présentés en annexes 3 à 6.

Tableau 5 : Programmation des missions expertises court terme

Intitulé	Mission	Période	Experts identifiés	Organisation
Gestion 1	Procédures et outils	Avril 2006	Van Espen	Demande de mobilisation envoyée le 20/02
Pub 1	Formation publication : diffusion	Avril 2006	Delorme	Demande de mobilisation envoyée le 06/02
Santé 5	Méthode apurement des données	Avril 2006	Seka	Demande de mobilisation envoyée le 20/02
Educ 1	Formation analyse	Avril 2006	Esquieu	Demande de mobilisation envoyée le 03/02
Educ 4	Maquette publication	Juin 2006	Contact en cours	
Educ 5	Etude système d'information statistique de l'éducation	Juillet 2006	Contact en cours	
Santé 4	Etude système d'information statistique de la santé	Juillet 2006	Contact en cours	
Appui Chef file 2		Juillet 2006	Delorme	

2.3.2 AT PERMANENTE

Tableau 6 : Principales activités de l'assistance technique permanente

	Activités programmées
Résultat 1	
1.1 Projet d'établissement	Assurer la diffusion du rapport d'étude Préparer des fiches techniques pour la mise en œuvre des actions prévues Evaluer la prise en compte des recommandations Dégager les grandes orientations finales du projet d'établissement
1.2 Réforme de la loi statistique	Suivre la mise en œuvre du processus institutionnel et le calendrier des échéances
1.3 Gestion INSD	Prendre les contacts nécessaires pour la mission gestion 1 Etablir en relation avec la Direction des Affaires Financières (DAF) et la Direction Générale le fond documentaire pour la mission (description des outils utilisés, textes existants, documents administratifs et financiers utilisés jusqu'à présent) Rédiger les termes de référence de la mission gestion 2
Résultat 2	
2.1 Mise en œuvre politique de diffusion	Achever la rénovation du site web de l'INSD et assurer sa promotion Organiser la logistique du module de formation sur la publication et la diffusion Assurer la diffusion du module
2.2 Outils de diffusion	Etablir un <i>toolkit</i> publication
2.3 Valorisation de l'information ancillaire	Etablir la version définitive du CD documentaire Poursuivre l'identification du plan de diffusion avec priorité à l'annuaire statistique
Résultat 3	
Santé	
3.1 Documentation de la collecte	Capitaliser les modules développés sous forme de manuel
3.2 Logiciel de saisie / traitement	Suivre l'appel d'offres pour le développement du logiciel et suivre l'élaboration et la mise en place du logiciel
3.3 Analyse qualité	Assurer la diffusion du premier rapport
3.4 Publication / diffusion	Achever la première version du tableau de bord de la santé Développer les outils de publication du tableau de bord Appuyer l'élaboration de l'annuaire 2005
3.5 Coordination / Harmonisation	Appuyer le chef de file pour établissement des termes de référence Accompagner les travaux du consultant
3.6 Apurement des données	Suivre les travaux du consultant et tester les méthodes sur les données disponibles Evaluer les éventuels impacts sur les séries.
Education	
3.7 Support à la formation	Capitaliser les modules développés sous forme de manuel Appuyer la formation des agents aux niveaux des Directions provinciales et régionales du MEBA
3.8 Appui à la publication et diffusion	Participer aux travaux de la mission de formation à l'analyse Poursuivre les travaux sur la réalisation de la synthèse de l'annuaire 2004/05 Appuyer les travaux d'élaboration de l'annuaire 2005/06 Appuyer le développement des procédures de contrôle des données Etablir les outils éventuels pour la réalisation des produits retenus durant la formation
3.9 Analyse qualité	Mise en œuvre de certaines recommandations issues du premier rapport qualité
3.10 Coordination / Harmonisation	Appuyer le chef de file dans la rédaction des TDR Accompagner les travaux du consultant
Résultat 4	
4.1 Existant et besoins en formation continue	Etablir un premier bilan de l'information documentaire disponible en terme de formation continue et identification des besoins
4.2 Elaboration d'un programme de formation	Rédaction des termes de référence de la mission

3 SYNTHÈSE DES TRAVAUX

3.1 RÉSULTAT 1 : LA FONCTIONNALITÉ ET LA PÉRENNITÉ DU CONSEIL NATIONAL DE COORDINATION STATISTIQUE ET DE L'INSD SONT AMÉLIORÉES.

3.1.1 ACTIVITÉ 1.1 : LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

La mission conduite en décembre 2005 a permis d'établir un ensemble de propositions qui devrait permettre d'instrumentaliser une bonne partie des réformes et des actions entreprises au titre du schéma directeur de la statistique.

Le rapport est constitué d'un ensemble très riche de propositions concernant le fonctionnement global de l'INSD, tant sur la programmation des activités techniques qu'en matière de gestion et de gouvernance interne. Pour autant, le document ne constitue pas un projet d'établissement *stricto sensu* (ce n'était d'ailleurs pas l'objectif visé par l'étude) car il manque pour l'instant un aspect capital pour que ce type de document devienne réellement opérationnel qui est **l'internalisation des propositions par l'entité INSD**.

Par rapport à ce type de document, une précision sémantique s'impose concernant la notion de validation :

- La validation de l'étude elle-même c'est-à-dire de savoir si les consultants ont réellement rempli leurs tâches ;
- La validation des propositions et recommandations émises.

Sur le premier point, il s'agit essentiellement de formalisme administratif et cette validation n'a que peu de portée opérationnelle.

Sur le second point, il est pratiquement impossible de valider *ex abrupto* un corpus de propositions qui touche pratiquement tous les secteurs de gouvernance de l'établissement et dont chacune devrait être discutée par des « groupes » différents allant de l'ensemble du personnel à une seule direction ou quelques personnes.

Aussi, pour rendre ce document vraiment utile, il conviendra de le découper en un certain nombre de fiches élémentaires de réflexion qui pourraient être confiées à un groupe précis qui adoptera ou modifiera les propositions faites par les consultants et permettra ainsi de réaliser un véritable projet d'établissement, c'est-à-dire :

- Un ensemble d'objectifs ciblés, réalistes, et faisables dans les délais fixés pour les atteindre ;
- Un document percutant et synthétique¹ qui devrait devenir la référence du personnel de l'INSD. Ce document pouvant très bien être constitué par les fiches classées par objectifs.

3.1.2 ACTIVITÉ 1.2 : RÉVISION DU CORPUS LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

La mission conduite en décembre 2005 a permis de réaliser un ensemble cohérent de textes qui devrait permettre de rénover la loi statistique, il s'agit :

- D'un avant projet de loi statistique ;
- D'un avant-projet de décret portant composition, organisation et fonctionnement du conseil national de la statistique du Burkina Faso ;
- D'un avant-projet de décret fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et des enquêtes statistiques par les services et organismes statistiques publics auprès de personnes ne faisant pas partie de ces structures ;

¹ C'est à dire sans la partie analytique qui a conduit à l'adoption de l'objectif. Car une fois l'objectif fixé il n'y a plus de problèmes à résoudre mais des actions à mener.

- D'un avant-projet d'arrêté fixant les modalités de communication des données aux services et organismes statistiques relevant du système statistique national par les administrations et organismes publics.

Le calendrier proposé à l'issue des travaux de cette mission devrait permettre au Burkina Faso de disposer d'ici fin 2006 d'une loi statistique entièrement rénovée, les échéances principales ont été fixées comme suit :

Tableau 7 : Chronogramme d'adoption de la loi statistique

Actions	Dates butoir
Examen du projet de loi statistique et des deux projets de décrets au Cabinet du Ministre de l'Economie et du Développement	fin février 2006
Envoi du projet de loi statistique et des deux projets de décrets au Premier Ministère et examen de ces documents	mars 2006
Envoi au Secrétaire Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	début avril 2006
Examen par le Conseil des Ministres des trois textes	fin mai 2006
Transmission du projet de loi statistique au Ministre chargé des Relations avec le Parlement	début juin 2006
Examen du projet de loi statistique par le Parlement	septembre 2006
Promulgation de la loi statistique	octobre 2006
Signature et publication des deux décrets	octobre 2006
Signature de l'arrêté fixant les modalités de réalisation des enquêtes et recensements statistiques	novembre 2006
Nomination du Secrétaire Général Permanent du Conseil National de la Statistique	novembre 2006
Préparation et signature de l'arrêté (du Premier Ministre) portant nomination des membres du Conseil National de la Statistique	décembre 2006
Préparation et tenue de la première session du Conseil National de la Statistique	décembre 2006

A l'heure actuelle, les propositions ont fait l'objet d'une large diffusion (45 exemplaires du rapport) destinée à préparer l'examen du projet par le cabinet du Ministre de tutelle.

Pour le projet, il s'agira maintenant surtout de suivre la tenue du calendrier d'exécution et d'apporter son concours aux activités éventuelles de plaidoyer : **on peut donc considérer que le résultat attendu a été en grande partie atteint.**

3.1.3 ACTIVITÉ 1.3 : ETABLISSEMENT DES OUTILS DE GESTION

Le diagnostic, établi lors de la phase de démarrage et largement confirmé par l'étude « projet d'établissement », conclut sur l'urgence de doter l'INSD d'outils de gestion performants, notamment :

- De s'atteler à l'établissement d'un manuel de procédures financières ;
- D'établir un premier manuel de gestion des ressources humaines.

La rédaction du manuel des procédures financières ne doit pas poser de problèmes *a priori*, dans la mesure où rien dans les réformes qui doivent être entreprises ne doit venir modifier l'organisation actuelle de l'administration et des finances. En effet, il n'est pas envisagé de changer le statut de l'établissement et même si certaines mesures de dérogation aux règles générales des Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) sont en cours d'examen, il est certain qu'elle ne toucheront pas ou peu le triptyque existant en terme de partage de responsabilités administratives et financières (DAF, Contrôleur financier, Agent comptable).

Par contre, en terme de gestion des ressources humaines, les actions envisagées devraient toucher l'ensemble du régime salarial et indemnitaire du personnel. Ce problème est au cœur du malaise actuel au sein de l'INSD, mais sa résolution passe par une longue phase de négociations tant d'un point de vue interne que vis à vis des autorités de tutelle. Aussi, il a été jugé prudent de limiter la prochaine intervention du projet à la stricte notion de gestion administrative du personnel, car quelque soit les décisions prises, cette partie purement administrative de la gestion des ressources humaines demeurera.

Les termes de référence (Cf annexe 3) visent donc essentiellement :

- À jeter les bases du manuel de procédures administratives et financières ;
- A examiner les outils actuellement utilisés et à proposer leur actualisation ou leur remplacement.

Cette mission devrait avoir lieu en avril, ce qui permettrait d'envisager la seconde mission de mise en place des outils en août.

3.2 RÉSULTAT 2 : LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DE L'INSD ET LES DÉLAIS DE PUBLICATION SONT AMÉLIORÉS

3.2.1 ACTIVITÉ 2.1 : MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE DIFFUSION

L'analyse de l'étude visant à définir le projet d'établissement de l'INSD souligne les nombreuses incohérences qui existent en matière de publication et de diffusion et elle propose :

- Une réorganisation de ces activités autour d'une direction spécifique ;
- Un calendrier de publication minimum d'ici 2009.

Toutefois, la mise en œuvre de cette politique ne devrait vraiment pouvoir débuter que lorsque la réorganisation interne aura eu lieu et que les moyens humains seront mis à disposition de ces activités. Il s'agit donc d'un travail à moyen terme et il ne portera pleinement ses fruits qu'à l'échéance de quelques années.

Dans l'immédiat, le projet s'est donc attelé aux tâches qui semblaient les plus urgentes :

- Reconstitution d'un corpus documentaire (Cf activité 2.3) ;
- Rénovation et mise à jour régulière du site Internet ;
- Formation des cadres aux techniques de publication et de diffusion.

Un important appui technique a été apporté pour la rénovation du site Internet de l'INSD. Les travaux se sont étalés durant deux mois avec un suivi régulier à travers quatre réunions du Comité Site regroupant des représentants de chaque direction de l'INSD. Ces travaux ont consisté tant à la collecte des documents, la mise en forme de ces documents, le design du site, etc. Durant cette période, des mises à jour du site ont eu lieu toutes les deux semaines, période retenue pour l'avenir également.

Les principales activités menées, dont les résultats sont visibles sur le site (www.insd.bf), sont les suivantes :

- Actualisation des statistiques ;
- Mise en ligne des publications de l'INSD ainsi que celles du MEBA et de la Santé ;
- Présentation détaillée des activités de l'INSD, avec les rapports et programmes d'activités et les comptes-rendus des réunions organisées par l'INSD ou auxquelles ont participé un agent de l'INSD ;
- Présentation des enquêtes en cours, avec des documents méthodologiques ;
- Présentation des producteurs de statistiques sectorielles avec accès direct au module statistique de leurs sites ;
- Présentation des projets d'appui à l'INSD, dont le projet ARCS ;
- Etc.

Le site Internet présente maintenant d'importantes innovations par rapport aux sites des autres INS d'Afrique francophone.

La formation aux techniques de publication et de diffusion aura lieu fin mars (Cf termes de référence en annexe 4) visant essentiellement les agents de l'INSD et des ministères sociaux en charge de l'élaboration de publications.

3.2.2 ACTIVITÉ 2.2 : OUTILS DE PUBLICATION ET DIFFUSION

Pour mémoire cette activité se propose de définir pour chaque publication régulière une boîte à outils de publication, c'est à dire :

- Un ensemble de routines d'extraction de fichiers et de construction de graphiques et de tableaux ;
- Un ensemble d'outils « typographiques » dérivés d'une charte graphique commune paramétrée dans les outils informatiques utilisés (Word, Excel ou logiciel PAO).

Dans l'immédiat, il devrait être possible d'élaborer les outils pour les publications suivantes :

- Annuaire statistique de l'INSD et annuaires des secteurs santé et éducation ;
- Tableaux de bords élaborés dans le cadre du projet (santé et éducation) et éventuellement le bulletin de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

3.2.3 ACTIVITÉ 2.3 : VALORISATION DE L'INFORMATION ANCILLAIRE

Une première version du CD documentaire a été réalisée avec une interface de navigation simplifiée. Il contient essentiellement des documents de l'INSD, des secteurs sociaux et du secteur primaire (ce qui constitue l'essentiel de la production statistique du Burkina Faso). Les documents sont essentiellement :

- Les textes réglementaires et institutionnels (notamment ceux collectés dans le cadre des études du mois de décembre 2005) ;
- Les principales publications des dix dernières années ;
- Les éléments méthodologiques disponibles ;
- Des documents annexes comme les rapports d'études, les évaluations de dispositifs, etc.

Cette première version pourra faire l'objet d'un design plus élaboré dès que celui concernant le site Web aura été réalisé. Les deux produits auraient alors le même aspect.

A partir de cette base, il est possible de produire un certain nombre de produits dérivés susceptibles d'offrir une meilleure visibilité de l'INSD avec par exemple l'élaboration d'une brochure sur les publications disponibles.

Toutefois, l'amélioration de l'accessibilité aux documents existants ne doit pas masquer le fait que :

- L'INSD a pratiquement cessé toute publication de statistiques courantes depuis 3 ans, hors l'IHPC ;
- Les données d'enquête sont assez peu exploitées comparativement aux précédentes décennies.

En dehors de la valorisation de l'information existante il est donc nécessaire d'étudier les possibilités et la faisabilité d'un plan de diffusion. Un premier plan a été proposé dans l'étude du projet d'établissement et il faudra en liaison avec les directions techniques concernées examiner :

- Le réalisme de ces propositions en regard du programme d'enquêtes déjà très chargé de l'INSD ;
- La disponibilité des ressources nécessaires (humaines et matérielles) ;
- Les activités connexes éventuelles (recueil de données complémentaires, travaux informatiques, etc.).

Dans l'immédiat, l'action la plus urgente concerne la reprise de la réalisation d'un annuaire statistique dont la dernière édition date de 1999.

3.3 RÉSULTAT 3 : LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION STATISTIQUE DES MINISTÈRES SOCIAUX ET LES DÉLAIS DE PUBLICATION SONT AMÉLIORÉS.

3.3.1 SANTÉ

Activité 3.1 : Etablissement du manuel de formation

Le manuel de formation est en cours de réalisation dont les modules ont été testés auprès des différents publics cibles. L'assistant technique a ainsi supervisé :

- Un atelier de formation pour les services hospitaliers (à Dédougou) ;
- Trois ateliers de formation à l'attention du sous-secteur sanitaire privé ;
- Des formations à l'endroit du personnel des régions sanitaires sur la qualité et le contrôle des données.

Les modules développés ou révisés doivent faire l'objet d'une capitalisation finale au cours du semestre prochain, il comprendra quatre modules :

- Module sur le Système National d'Information Sanitaire (SNIS) ;
- Module sur les supports de collecte ;
- Module sur le calcul des indicateurs dérivés ;
- Module sur la qualité des données.

Le document devrait être disponible sur support papier et sur CD.

Activité 3.2 : Elaboration du cahier des charges du logiciel de traitement

Cette activité menée en décembre 2005 a permis de définir avec précision le cahier des charges du système de traitement des différents documents de collecte utilisés par le SNIS. En dehors des aspects purement informatiques, cet outil devrait permettre :

- Une saisie contrôlée et décentralisée des différents rapports ;
- Le calcul des indicateurs de Santé ;
- Un système de tabulation permettant la construction aisée des publications (y compris électronique) ;
- Une évolution possible en version multi-poste dès lors qu'un réseau sera opérationnel.

Il convient de noter que cette activité a permis de mettre fin à plus de 2 ans d'atermoiements autour de l'outil de traitement des données du SNIS. Le rapport a été utilisé pour rédiger l'appel d'offres pour l'élaboration du logiciel. Cette activité, d'un coût estimé de 21 millions de FCFA, comprenant le développement et la formation des utilisateurs, doit être prise en charge par le projet PDSSN sur les activités prévues au titre de l'année 2006.

En ce qui concerne l'implication du projet, elle est maintenant liée au lancement de l'opération par le Projet de Développement du Système Statistique National (PDSSN). Compte tenu du temps de lancement de l'appel d'offres, une version testable devrait être prête vers le mois de septembre. Le projet apportera son concours à l'évaluation du produit et à la vérification de sa conformité au cahier des charges.

Activité 3.3 : Etablissement d'un rapport sur la qualité des données

Dans le rapport de démarrage, l'approche retenue concernant la qualité globale d'un secteur est basée sur :

- Un outil technique, c'est à dire un ensemble d'indicateurs visant à qualifier la qualité ;
- Une approche globale plus proche de l'auto évaluation que de l'audit.

Cette approche, même si elle est perfectible notamment sur le choix des indicateurs, est donc avant tout pédagogique. Elle doit permettre de faire prendre conscience que la qualité statistique est un tout.

Le tableau ci-après reprend pour les principaux indicateurs retenus, la situation de référence pour l'année 2004.

Tableau 8 : Synthèse des indicateurs de qualité du système santé.

Groupe	Indicateurs	Situation de référence 2004
Pertinence	Nombre de demandes de l'annuaire statistique	Non disponible
	Taux de satisfaction des utilisateurs	Non disponible
Précision	Pourcentage de formations sanitaires privées et confessionnelles fournissant les rapports mensuels	Non disponible
	Taux de complétude des rapports mensuels	99,6%
	Existence d'une liste d'indicateurs avec des définitions consensuelles	Oui
	Existence de guide de remplissage des supports de collecte	Oui
	Utilisation des mêmes supports de collecte et de traitement dans tous les districts	Non
	Recyclage des agents de collecte	Oui
	Existence d'un manuel de formation	Non
	Existence d'un système de contrôle des rapports reçus	Non
	Existence d'un rapport -feed back- sur les erreurs décelées	Non
	Existence d'un manuel de procédures de traitement	Non
	Existence d'un logiciel de traitement des données	Non
	Existence d'un rapport sur le traitement des données	Non
Ponctualité	Taux de promptitude des rapports du 2 ^{ème} trimestre 2005 au 15 août 2005	55,2 %
	Retard de publication de l'annuaire par rapport à la date prévue	3 mois
Accessibilité	Mode de diffusion de l'annuaire statistique 2003 - Publication papier	Oui
	- Publication CD-Rom	Non
	- Publication sur Internet	Non
	Nombre d'exemplaires de la publication papier	175
	Autres publications issues des données du SNIS	Non
Comparabilité	Respect des méthodes et/ou bases de calcul	Pas toujours
	Existence d'un système de validation des données	Non
Cohérence	Harmonisation de l'estimation des données démographiques au niveau du Ministère de la santé	Non
	Validation de l'estimation des données démographiques DEP par l'INSD	Non
	Longueur des séries disponibles	14 ans
	Respect des normes et nomenclatures nationales et internationales	Pas toujours
Complétude	Nombre de rapports reçus / Nombre de rapports attendus (trimestriels)	100,0 %
	Nombre de rapports reçus / Nombre de rapports attendus (mensuels)	99,6 %
	Existence d'un rapport sur les taux de complétude	Non
	Taux de promptitude des rapports du 1 ^{er} trimestre au 15 août 2005	77,6 %

Un second rapport qualité doit être produit sur l'année 2005. Il convient cependant de souligner que l'impact des actions du projet ne pourra être mesuré que sur une période très courte pendant le projet.

Toutefois, le second rapport qui doit être réalisé avec l'appui d'un expert extérieur devrait permettre d'affiner l'approche méthodologique. Compte tenu de la date probable d'achèvement du traitement des données 2005 (mai /juin 2006), cette seconde mouture du rapport qualité pourrait être réalisée en août 2006.

Activité 3.4 : Amélioration de la qualité des publications

En dehors de l'annuaire, le SNIS ne diffuse actuellement aucune autre forme de publication, ce qui a pour conséquence un grand manque de visibilité de la production statistique du Ministère de la santé. Car, même diffusé à 200 exemplaires, il s'agit d'une forme de diffusion qui n'est pas de nature à satisfaire l'ensemble des utilisateurs.

Par ailleurs, ce document est de qualité moyenne car la déficience de l'organisation des travaux entraîne des défauts de contrôle et de validation intermédiaire.

L'objectif est donc de produire également un tableau de bord de la santé qui synthétise les principaux indicateurs annuels qui répondent aux besoins les plus essentiels.

Un draft du premier tableau de bord a été établi à partir des données de 2004. Après validation du contenu et à partir de la formation sur les publications, la boîte à outils pourrait être utilisée pour la publication 2005. En l'absence d'outil de traitement, un utilitaire en Excel a été mis au point pour stoker les principales séries chronologiques nécessaires pour le tableau de bord.

En ce qui concerne l'annuaire, l'enjeu est d'établir pour l'année 2005 un annuaire électronique interactif, c'est à dire permettant des requêtes sur les données et l'extraction par l'utilisateur des tableaux qui lui sont nécessaires.

Les termes de référence définitifs pour ce travail doivent encore être élaborés. Il convient cependant de noter que ce type de problématique est transversal à de nombreux systèmes d'information sectoriels. Etant donné que le schéma directeur informatique établi par le PDSSN est assez peu disert en ce qui concerne le conseil en matière d'outils informatiques qui pourraient être conseillés, une réflexion préalable devrait être menée sur ce sujet.

Activité 3.5 : Etablissement de procédures de traitement des données manquantes.

La mission prévue à cet effet est programmée pour le mois d'avril (Cf termes de référence en annexe 5). Elle devrait permettre de redresser un certain nombre de données à partir de l'année 2005.

Toutefois, il conviendra d'être vigilant sur l'impact de ces corrections sur les séries, notamment en ce qui concerne le calcul des indicateurs utilisés au titre de l'aide budgétaire. Etant donné que la consultance est relativement courte, il appartiendra à l'assistant technique de contrôler ces points.

Autres activités d'appui à la DEP Santé

Au titre des activités courantes d'appui, l'assistance technique permanente a notamment contribué à :

- Elaborer un processus d'élaboration des rapports d'activité et une méthode d'archivage ;
- Mettre l'annuaire statistique 2004 sous format CD-Rom ;
- Elaborer le programme de travail 2006 du SNIS au titre du projet PDSSN ;
- Elaborer un processus de validation des données annuelles ;
- Faire des propositions sur le travail interne du SNIS.

Sur ce dernier point, le produit qui sera finalement proposé aura une forme de « Check list » qui devrait permettre :

- d'élaborer un calendrier des travaux afin de produire les publications dans les temps impartis
- De vérifier si toutes les opérations permettant d'assurer la qualité finale des données ont été conduites.

Ce check list initierait le manuel général de procédures.

3.3.2 EDUCATION

Activité 3.7 : Etablissement des manuels méthodologiques

Dans le but d'améliorer la qualité du remplissage des questionnaires de l'enquête annuelle, la DEP/MEBA a entrepris, sur un financement du PDSSN, de former les directeurs d'écoles sur les concepts utilisés dans l'enquête annuelle. En effet, seul un support de formation à distance avait jusqu'à présent été élaboré et distribué aux directeurs d'écoles en 2000. En raison de l'insuffisance du budget, la formation a été dans un premier temps seulement dispensée aux chargés des statistiques des Circonscriptions d'Enseignement de Base (CEB) qui s'occupent du contrôle des questionnaires remplis par les directeurs d'école. L'assistant technique du Projet ARCS a rédigé les supports de formation et a participé à l'animation de ces formations

Le contenu du support de formation est essentiellement axé sur la compréhension des termes et du contrôle des données d'enquêtes statistiques.

La formation, qui s'est déroulée du 29 novembre au 14 décembre 2005 pour cinq groupes composés chacun d'environ 60 personnes a porté sur les points suivants :

- Notions de statistique descriptive ;
- Contrôle des données statistiques ;
- Travaux pratiques en atelier et restitution.

Dans l'ensemble, la participation à ces formations a été très bonne :

- Plus de 97% des chargés de statistiques ont pris part à la formation.
- Des définitions des termes techniques ont été adoptées par les participants.

Tableau 9 : Formation des agents des circonscriptions d'enseignement de base

Lieu	Groupe	Nombre de chargés de statistiques invités	Nombre de chargés de statistiques présents	Taux de participation
Ouahigouya	1	67	67	100%
	2	72	64	89%
Bobo Dioulasso	3	46	46	100%
	4	46	44	96%
Fada N'Gourma*	5	81	79	98%
Total		312	300	96%

Activité 3.8 : Publication / diffusion

Le tableau de bord de l'éducation de base et de l'alphabétisation dont la dernière production portait sur l'année scolaire 1997/98 a été entièrement revu et corrigé. La version définitive est maintenant disponible.

Le document est organisé en trois parties :

- Données générales sur les secteurs formel (enseignement de base) et non formel (alphabétisation) ;
- Données spécifiques de l'enseignement primaire ;
- Données spécifiques de l'éducation non formelle

Les actions en terme de publication et de diffusion vont se poursuivre avec notamment à travers les deux missions de formation prévues en avril 2006. La première sur les outils de publication et de diffusion pourrait permettre de déboucher sur l'amélioration du plan de diffusion dans sa globalité et la seconde destinée uniquement aux cadres de la DEP du MEBA devrait permettre d'approfondir l'analyse des données (Cf termes de référence en annexe 6).

Activité 3.9 : Etablissement du rapport sur la qualité des données.

Un premier rapport qualité a été produit en prenant comme situation de référence l'année scolaire 2004/05. Ce rapport, adopté par la DEP le 22 février, a reçu un accueil favorable, notamment en raison du fait qu'il s'agit d'un panorama complet des forces et faiblesses du système et qu'à terme il pourra permettre un suivi régulier de la qualité.

Les observations faites portent essentiellement :

- sur une meilleure définition des indicateurs : un petit glossaire sur le calcul des indicateurs pourrait être mis en annexe ;
- sur la nécessité de mieux exposer les causes des mauvaises performances.

Sur ce dernier point, on peut retenir que pour chaque groupe d'indicateurs, le prochain rapport devrait :

- Présenter la valeur de l'indicateur au temps t ;

- Fournir les explications éventuelles sur ces valeurs et les causes éventuelles des contre-performances. Ces causes peuvent être liées aux moyens mis à disposition, mais aussi à des raisons plus structurelles concernant la collecte ;
- Exposer les activités nécessaires pour améliorer la qualité en mettant en relation les défauts de qualité avec les moyens disponibles. On peut parfois améliorer la qualité sans moyens supplémentaires alors que d'autres défauts nécessitent des investissements importants.

La seconde mouture du rapport qualité qui doit être produite avec l'appui d'un expert international devrait permettre de compléter et d'affiner l'approche. Cette mission doit avoir lieu en septembre pour disposer d'une version définitive en octobre 2006.

Tableau 10 : Synthèse de la qualité des données du MEBA

Groupe	Indicateurs retenus	Référence 2004/05	
Pertinence	Nombre de structures ayant reçu un exemplaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Annuaire ▪ Synthèse ▪ Carte éducative ▪ Acquis scolaire ▪ Nombre de demandes de consultation* ▪ Annuaire et Synthèse ▪ Carte éducative ▪ Acquis scolaires 	0 Non publié Non publié Non reproduit	
	Existence d'un système de suivi de la satisfaction des utilisateurs	408 6 62 Non	
	Précision		
	Erreurs de couverture	Existence d'une définition consensuelle de l'école au sein du MEBA Existence d'un répertoire des écoles primaires mis à jour Taux de non réponse totale	Non Partiellement 2,6%
	Erreurs de mesure	Existence d'un manuel de définition des concepts utilisés Existence d'un guide de remplissage du questionnaire Existence d'un manuel du contrôleur Pourcentage des chargés de statistiques des CEB formés Pourcentage des directeurs d'écoles formés	Non Oui Non 96% 0%
	Erreurs de traitement	Existence d'un progiciel de traitement des données Existence d'une liste des contrôles Existence d'un document méthodologique de calcul des indicateurs Existence d'un rapport sur le traitement des données	Oui Non incomplet Non
	Erreurs dues aux non réponses	Taux de non réponses en % Effectif des élèves Effectif des enseignants Nombre de manuels Nombre de tables bancs Nombre de salles de classe Existence d'une méthode de traitement des non réponses	0,4 1,8 4,5 4,7 1,1 Partielle
Ponctualité	Ecart entre les dates prévue et réelle de disponibilité de l'annuaire	- 2 mois	
	Ecart entre les dates de rentrée scolaire et de disponibilité de l'annuaire	7 mois	
	Ecart entre les dates de rentrée scolaire et de démarrage de collecte	5 mois	
Accessibilité et clarté	Nombre de rapports analytiques publiés	2	
	Nombre d'exemplaires tirés	Annuaire	0
		Synthèse de l'annuaire	Non publié
		Carte éducative	Non publié
		Acquis scolaires	Non reproduit

Groupe	Indicateurs retenus		Référence 2004/05
	Support de diffusion de l'annuaire	Papier	Oui
		CDRom	Oui
		Web	Non
	Support de diffusion de la synthèse de l'annuaire	Papier	Oui
		CDRom/Fichier	Oui
		Web	Non
	Support de diffusion de la carte éducative	Papier	Oui
		CDRom/Fichier	Oui
		Web	Non
	Support de diffusion des acquis scolaires	Papier	Oui
CDRom/Fichier		Oui	
Web		Non	
Conditions d'accès aux publications			Gratuite
Cohérence	Réajustement des séries après changement de méthode		Oui
	Existence d'une instance de validation des données		Non

Activité 3.10 : Coordination / harmonisation

Cette activité est prévue pour être conduite en juillet 2006. Après la rédaction des termes de référence et la recherche de l'expertise, l'assistant technique accompagnera le consultant international dans la recherche d'une meilleure harmonisation de la collecte des données du MEBA.

Autres activités d'appui à la DEP MEBA

Correction et édition des statistiques du secteur non formel pour l'annuaire 2004/05

La production des statistiques sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle est jusqu'à présent assurée par la Direction Générale de l'Alphabétisation de l'Éducation Non Formelle (DGAENF). Elle a réalisé en 2004/05, une base de données et publié un rapport provisoire sur les statistiques de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Le rapport provisoire et la base de données ont été transmis à la DEP pour validation. Le contrôle de la cohérence et des formules de calculs a permis de déceler certaines erreurs.

Les corrections ont été apportées et ainsi que la recomposition des états pour une meilleure présentation des données. Une version de la base des données corrigées est disponible à la DEP et à la DGAENF.

Relecture des outils de collecte

L'élaboration du support de formation des agents chargés des statistiques des CEB a permis de déceler certaines insuffisances dans le questionnaire de l'enquête annuelle. Il s'agit principalement :

- Des questions aux modalités de réponses incomplètes ;
- Du manque de précision et de clarté de certaines questions ;
- De l'absence de certaines variables de contrôle utiles lors de la saisie des données ;
- De la non prise en compte des manuels achetés par les parents ;
- D'une présentation de qualité insuffisante ;
- De la non mise à jour du guide de remplissage.

Traitement de l'enquête rapide

La réalisation de l'enquête rapide 2005/06 a été effective et le programme de saisie élaboré par le service informatique a permis à des agents de la DEP de saisir les données. Malheureusement, l'absence de procédures de contrôles dans le programme jusque là occasionnait l'introduction d'erreurs non détectables. L'élaboration et l'application des requêtes de contrôle a permis de déceler

certaines erreurs ; de procéder à leurs corrections et de sensibiliser du même coup les agents sur l'importance de l'introduction de procédures de contrôle des données dans la saisie.

3.4 RÉSULTAT 4 : LES RESSOURCES HUMAINES SONT HAUTEMENT QUALIFIÉES AFIN DE PRODUIRE LES STATISTIQUES NÉCESSAIRES À TEMPS.

Compte tenu du programme relativement chargé de l'assistance technique et du manque de disponibilité des cadres de l'INSD pour dispenser de la formation, en particulier en la période prévue (période du Recensement Général de la Population et de l'Habitation), il est proposé que les activités prévues dans le cadre de l'obtention de ce résultat (identification des modules de formation, formation à l'ingénierie de la formation et réalisation d'un module de formation, développement d'autres modules de formation) soient amendées.

Deux activités sont donc retenues :

- Bilan de l'existant et identification des besoins en formation continue
- Elaboration d'un programme de formation continue

3.4.1 ACTIVITÉ 4.1 : BILAN DE L'EXISTANT ET IDENTIFICATION DES BESOINS EN FORMATION CONTINUE

Les activités devraient être essentiellement le recueil de la documentation de formation existante au sein de l'INSD et dans les services producteurs. Cette collecte pourrait déboucher sur la création d'un second CD documentaire contenant les supports de formation existants. Il serait certainement intéressant d'élargir la recherche aux structures internationales qui dispensent de la formation continue dans le domaine statistique au moins en ce qui concerne l'identification de l'offre.

Les besoins en formation continue, tant des agents de l'INSD que des Ministères sociaux, seront identifiés à partir de l'étude réalisée par le PDSSN et précisés lors d'entretiens complémentaires.

3.4.2 ACTIVITÉ 4.2 : ELABORATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

L'action principale du prochain semestre sera la rédaction des termes de référence de la mission d'expertise internationale prévue.

Cette mission aura pour principaux objectifs de faire la synthèse des besoins en formation continue à l'occasion d'un atelier et d'élaborer un programme de formation.

3.5 CONCLUSIONS

La première conclusion de ce premier semestre d'exécution concerne essentiellement l'approche qualité définie pour les secteurs sociaux car il n'était pas évident au départ de cette action qu'une activité d'auto évaluation puisse être menée à son terme et rencontre l'approbation des parties prenantes. Cette alternative à l'audit simple doit être cependant consolidée et surtout devenir un outil de gestion de la part des organes producteurs.

Il sera important dans l'avenir que l'INSD produise aussi ce type de rapport du moins sur sa production courante, car comment justifier que l'organe central puisse être le garant de la qualité des statistiques produites au sein du SSN, alors que sa production ne fait pas l'objet d'analyse sur la qualité de ses produits. Cet aspect un peu mis de côté dans le programme opérationnel, notamment au vu du calendrier actuel de production devrait faire l'objet de toute l'attention dans le cadre d'une extension possible.

La seconde conclusion concerne la diffusion, souvent mise en cause, et dont la défaillance constitue souvent la principale raison du manque de pertinence des statistiques produites. La poursuite de l'élaboration de supports simples et facilement diffusables (comme les CD et les sites Internet), ainsi que des documents de synthèse comme les tableaux de bord nécessite une rapide internalisation de la fabrication.

La troisième conclusion est l'apport important des premières missions d'assistance de courte durée réalisée par des experts de haut niveau. Il devrait en être de même pour les prochaines missions d'assistance technique malgré la contrainte catégorielle dans le choix des experts.

Enfin, il paraît probable que l'essentiel des objectifs du projet seront atteints à la fin du projet. Compte tenu de l'état d'avancement du projet et de l'état des besoins, il conviendrait cependant de réfléchir d'ores et déjà à une prolongation du projet. Il s'agirait, d'une part, de consolider les acquis et, d'autre part, d'étendre les activités à d'autres secteurs sociaux et surtout d'appuyer l'INSD à encadrer les nombreux jeunes statisticiens, recrutés dans les prochains mois, pour les travaux de production, notamment dans le domaine des statistiques courantes actuellement défailtantes.

4 ANNEXES

Annexe 1 : Tableau de bord des indicateurs

Annexe 2 : Liste des rapports et documents produits

Annexe 3 : TDR de la mission « procédures et outils de gestion »

Annexe 4 : TDR de la mission « formation aux outils de diffusion »

Annexe 5 : TDR de la mission « méthodes d'apurement des données du SNIS »

Annexe 6 : TDR de la mission « formation à l'analyse des données du MEBA »

Annexe 1 : Tableau de bord des indicateurs en février 2006

		Indicateurs de résultats	Progression
Résultat 1			
1.1	Projet d'établissement	Document validé par le Conseil d'administration	Rapport d'étude disponible, début des travaux sur organigramme
1.2	Réforme de la loi statistique	Textes prêts à être introduits auprès des autorités	Rapport d'étude disponible, Proposition de loi transmise au Cabinet du Ministère
1.3	Gestion INSD	Manuels de procédures du système de gestion élaborés	TDR mission gestion 1 en phase d'approbation
Résultat 2			
2.1	Mise en œuvre politique de diffusion	Formation réalisée, <i>help desk</i> fonctionnel	TDR mission formation en phase d'approbation
2.2	Outils de diffusion	Charte graphique adoptée, Modèles pour publications courantes disponibles	Début prévu en avril, Site Web INSD rénové
2.3	Valorisation de l'information ancillaire	Un plan d'analyse est disponible	CD documentaire disponible
Résultat 3			
	Santé		
3.1	Documentation de la collecte	Documents méthodologiques disponibles	En cours de rédaction
3.2	Logiciel de saisie / traitement	Un cahier des charges pour le système de saisie et traitement	Cahier des charges disponible pour le lancement de l'appel d'offres
3.3	Analyse qualité	Rapport qualité disponible	Rapport N°1 disponible
3.4	Publication / diffusion	Un document de synthèse est disponible	Draft du tableau de bord réalisé
3.5	Coordination / Harmonisation	Le Ministère dispose des éléments de décision pour l'organisation d'ensemble du système de suivi sanitaire	Mission prévue en juillet
3.6	Amélioration qualité	La DEP dispose d'une méthode de traitement des données manquantes	TDR en phase d'approbation
	Education		
3.7	Documentation de formation	Documents de formation disponibles	Documents de formation disponibles
3.8	Publication / Diffusion	Le personnel est formé. Les outils informatiques sont disponibles. Le tableau de bord est réalisé	Tableau de bord 2004/05 disponible, TDR mission formation en phase d'approbation
3.9	Analyse qualité	Il est possible de quantifier la qualité des données. Les principes de suivi qualité sont intégrés dans le processus de production	Rapport qualité n°1 disponible
3.10	Coordination / Harmonisation	Le Ministère dispose des éléments de décision pour l'organisation d'ensemble du système d'information scolaire	Mission prévue en juillet
Résultat 4			
4.1	Identification modules	Fiche descriptive des objectifs de formation continue	Début prévu en juin
4.2	Elaboration module de test	Le personnel INSD est formé en ingénierie de la formation., Un plan de développement est adopté. Un module est réalisé	En attente
4.3	Extension éventuelle autres thèmes	Au moins un module additionnel est réalisé	En attente

Annexe 2 : Liste des documents produits au cours du 1^{er} semestre d'exécution

Intitulé	Date de disponibilité	Statut
Rapport de démarrage	Décembre 2005	Validé
Rapport de consultation sur la réforme de la loi statistique	Février 2006	Validé
Rapport de consultation sur le projet d'établissement de l'INSD	Février 2006	Validé
Rapport de consultation sur le cahier des charges du progiciel de traitement des données du SNIS	Février 2006	Validé
Rapport qualité des statistiques du SNIS	Mars 2006	Validé
Rapport qualité des statistiques du MEBA	Février 2006	Validé
Tableau de bord secteur santé	Mars 2006	Draft
Tableau de bord secteur éducation	Février 2006	Validé
CD Rom documentaire	Mars 2006	

Annexe 3 : Termes de référence de la mission « Procédures et outils de gestion »

Contexte

L'Institut National de la Statistique du Burkina Faso a entamé, depuis quelques années, un processus de réformes qui a notamment débouché sur sa transformation en Etablissement Public à caractère Administratif. Après quelques années de fonctionnement sous ce nouveau statut, il est apparu que ce dernier, loin d'être un vecteur de développement comme cela avait été pensé au départ, s'est en fait révélé comme un frein potentiel à son développement. Cette réforme n'a en effet ni permis d'enrayer l'hémorragie des cadres, ni rendu plus de souplesse dans la gestion des opérations statistiques.

Cette situation est en grande partie due au fait que cette réforme de statut n'a pas en fait été assumée de façon complète et que les mécanismes de gestion et de « management » n'ont pas encore pris en compte cette nouvelle dimension liée à l'autonomie d'établissement public.

Une première phase d'étude a permis d'établir un diagnostic global sur la nature des dysfonctionnements du système de gestion et notamment sur ce qui concerne les processus relationnels et décisionnels entre les services généraux de l'INSD (Direction Générale, Direction Administrative et Financière, Agence Comptable) et les services techniques.

Ce travail, qui a débouché sur une proposition générale de projet d'établissement, c'est à dire un ensemble d'objectifs communs, a recommandé, entre autre, de s'atteler d'urgence à la rédaction d'un règlement intérieur sur trois points fondamentaux (gestion financière et comptable, gestion des ressources humaines et gestion du patrimoine) et à la mise en place d'outils de gestion.

Le projet PDSSN a aussi engagé des actions visant notamment à mettre en place un système informatisé de gestion financière et comptable qui est pour l'instant au stade d'implémentation (le personnel a reçu des formations), mais il n'est pas encore opérationnel.

Objectif général

La mission a comme objectif d'établir une première proposition de règlement intérieur, notamment en ce qui concerne la gestion financière, et de proposer des outils informatiques de gestion.

Questions à étudier

Sur la base du diagnostic établi lors de l'élaboration du projet d'établissement, mais aussi en relation avec les actions initiées par les différentes entités fonctionnelles de l'INSD le consultant devra :

1) Approfondir le diagnostic sur le fonctionnement du système administratif, financier et comptable et faire des propositions sur :

- Le contenu du manuel de procédures (rédaction des chapitres sur ces thèmes) ;
- L'adaptation des outils utilisés actuellement (enregistrements ; journaux, comptabilité analytique, etc.).

Il effectuera en outre des recommandations sur :

- Le personnel nécessaire pour assurer ces fonctions (nombre, profils et compétences) ;
- La formation du personnel en poste (type et contenu de ces formations) impliqué dans le système de gestion.

2) Analyser les pratiques actuelles en matière d'établissement des programmes et des budgets et dresser un premier cadre de programmation et de suivi. Ses propositions devront comprendre :

- Le système d'élaboration des programmes (timing annuel, responsabilité des unités techniques et générales) ;
- Les systèmes de nomenclature ;
- Un cadre général de tableau de bord financier.

3) Analyse des outils logiciels, notamment le progiciel installé au titre du PDSSN, sous l'angle de son adaptabilité vis-à-vis des fonctions requises et de sa flexibilité (paramétrages possibles sous la double exigence de la comptabilité publique et privée).

4) Analyser les besoins en matière d'outils de gestion du personnel (rôles, paye, congés, suivi des carrières, etc.).

Tâches des consultants

Le consultant aura pour tâche d'élaborer une première version du manuel de procédures administratives, comptables et financières sur trois aspects fondamentaux :

- Les procédures comptables et financières ;
- Les procédures de programmation et de *reporting* des activités notamment à l'attention du Conseil d'administration ;
- Les procédures de gestion du personnel de l'INSD.

Les procédures comptables et financières

Les procédures comptables sont de la responsabilité de l'Agent comptable, « *personnellement et pécuniairement responsable des opérations qu'il effectue ainsi que des contrôles qu'il est tenu d'exercer* » :

- Procédures d'encaissement de recettes ;
- Procédures d'exécution de dépenses ;
- Procédures de tenue de la comptabilité.

Les relations entre l'agence comptable et la DAF devront être précisées notamment en terme de circulation de l'information et de systèmes de contrôles (ex ante, ex post).

Les procédures budgétaires sont de la responsabilité de la DAF et de la Direction Générale, il s'agit notamment :

- Des procédures de recouvrement de recettes ;
- Des procédures d'engagement de dépenses (y compris adaptation des règles de passation de marchés) ;
- Des procédures de tenue de tableaux de bord (mensuels et annuels).

Le consultant aura pour tâches de déterminer et de formaliser le système d'engagement et de suivi des engagements, mais aussi de déterminer le système d'information retour sur les utilisateurs de crédits, notamment les services techniques.

Les procédures de programmation des activités et des budgets

Le consultant aura pour tâche de faire des propositions concernant les points suivants :

- Procédures d'élaboration et d'adoption de programmes
 - Programmes d'activités statistiques par unité et par opération ;
 - Programmes d'activités statistiques de l'INSD (annuels, pluri – annuels) ;
 - Programmes de l'INSD (annuel, pluri – annuels).
- Procédures d'instruction et de conclusion de conventions
 - Conventions avec l'État ;
 - Conventions avec des clients (bailleurs de fonds, administrations, partenaires privés à but lucratif ou non) ;
 - Conventions à titre gracieux avec des instances collègues ;
 - Conventions avec des prestataires.
- Procédures d'élaboration et d'adoption et de suivi de budgets
 - Budgets (globaux, par unité, par opération)
 - Recouvrement de recettes ou engagement de dépenses et tenue de tableaux de bord, en fonction des niveaux de délégation (Directeur général, responsable d'unité, responsable d'opération).

Les procédures de gestion du personnel

Le consultant aura pour tâche essentielle d'analyser le fonctionnement actuel du système de gestion du personnel, notamment en ce qui concerne :

- La tenue des rôles du personnel (avancement, formation, congés, etc.)
- Le système de paye.

Il rédigera la partie du manuel de procédures concernant ses aspects, notamment, sur les obligations réciproques du personnel et de l'administration en la matière.

Il émettra des recommandations sur les outils informatiques qui peuvent être adaptés ou développés par la suite.

Résultats attendus

Le résultat attendu est une contribution au manuel de procédures de l'INSD concernant les points abordés par la consultance.

Par ailleurs, les consultants devront formuler toutes les recommandations en matière d'utilisation d'outils visant à l'informatisation des tâches de gestion et qui devront permettre d'initier la prochaine intervention du projet qui doit viser à adapter ou développer des applicatifs de gestion.

Nombre et qualification de l'expertise

L'équipe mobilisée sera constituée d'un expert international et de deux experts nationaux.

Le consultant international de catégorie I, chef d'équipe, aura un profil d'économiste. Il aura une expérience prouvée en matière d'analyse des systèmes de gestion publics et privés ainsi qu'en matière d'élaboration d'outils de programmation et de suivi. Une connaissance du fonctionnement d'un Etablissement Public serait un plus ainsi qu'une expérience auprès d'un Institut National de la Statistique.

Le premier consultant national de catégorie II aura un profil de comptable spécialiste en comptabilités publique et privée et il aura une bonne connaissance des outils informatiques usuels de comptabilité.

Le deuxième consultant national de catégorie II sera spécialiste en gestion des ressources humaines, en particulier sur les aspects touchant la gestion du personnel. Il aura aussi une bonne connaissance des outils informatiques usuels utilisés dans ce domaine.

Date et durée de la mission

La mission est prévue durant la deuxième quinzaine d'avril 2006, avec une durée d'intervention de 10 jours pour chacun des trois experts.

Méthode de travail

Rôles des experts

Le consultant principal sera chargé de coordonner l'ensemble des travaux.

Les consultants nationaux seront responsables des travaux de leur domaine, en particulier pour la rédaction du manuel de procédures et du rapport de mission.

Equipe de travail :

- Expert international
- Experts nationaux
- Directeur Général de l'INSD
- Personnel de la DAF
- Personnel de l'Agence comptable

Documentation à consulter (mise à disposition au début de la mission)

- Ensemble des documents administratifs, comptables et financiers de l'INSD.

Rapports

- Aide mémoire à la fin de la mission
- Rapport provisoire de mission sous 20 jours
- Finalisation : 15 jours de délai pour les commentaires, 15 jours de délai pour la rédaction du rapport final

Annexe 4 : Termes de référence de la mission « Formation aux outils de diffusion »

Contexte

La production statistique de l'INSD est actuellement très limitée. En dehors de la publication mensuelle de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, il n'existe que les publications des résultats des quelques enquêtes menées durant les dernières années.

Dans l'état actuel des choses, les fonctions de publication et de diffusion sont à la charge des équipes qui réalisent les travaux de collecte et de traitement. Mais les fonctions d'édition sont très gourmandes en temps et elles n'intéressent souvent que peu les statisticiens.

Cette situation est d'autant plus dommageable en raison de la faible capacité d'analyse de l'INSD. Toutes ces considérations doivent être prises en compte lors de l'élaboration du schéma de diffusion.

L'augmentation de la visibilité des résultats passe par une évolution des mentalités vis à vis de la diffusion et par la recherche de moyens permettant de :

- réduire la charge du statisticien en matière de mise en forme « typographique » des données ;
- augmenter en qualité sa contribution à l'expression des résultats (commentaires percutants et ciblés, adaptation du style au public, etc.).

La méthode proposée repose sur :

- l'amélioration de la part des techniciens de la qualité des contributions aux publications à travers un certain nombre de formations ciblées (pratiques rédactionnelles, graphique et représentation graphique, etc.) ;
- la création d'une fonction de « *helpdesk* » publication qui peut décharger les techniciens d'un certain nombre de tâches récurrentes (suivi de la charte graphique, mise en page, organisation de la relecture, suivi de l'édition). Cette fonction ne requiert pas de compétences particulières d'un point de vue statistique, mais une bonne connaissance des outils bureautiques ;
- la formalisation des fonctions de relations extérieures avec notamment comme tâches principales les relations avec la presse (rédaction de communiqués, organisation de points de presse, la veille *Internet* (c'est à dire le suivi du site de l'INSD) et le suivi des demandes d'information.

La publication régulière d'information peut être grandement facilitée par la fabrication et la mise en œuvre d'outils d'aide à la publication qui permettent l'automatisation de certaines tâches. Il s'agit notamment :

- de l'adoption d'une charte graphique, c'est à dire d'un ensemble de règles de présentation des documents publiés au niveau de l'INSD. Cette activité sera menée sous forme d'atelier interne à l'issue de l'adoption du schéma de diffusion ;
- de la traduction sous forme de modèles de documents de cette charte graphique à l'aide des outils habituellement utilisés pour les diverses publications (que cela soit sous forme papier ou sous forme électronique) ;
- de la création éventuelle de kits de publication, c'est à dire d'ensembles de routines informatiques permettant d'extraire des bases de données l'information communiquée (c'est à dire l'information qui fera l'objet de diffusion), de les tabuler, de les analyser.

Objectif général

La mission a comme objectif de former les cadres de l'INSD et des Directions des Etudes et de la Planification des Ministères de la Santé et de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) impliqués dans les travaux de publication aux méthodes de publication et de diffusion des résultats statistiques.

Questions à étudier

Les thèmes à aborder seront les suivants :

- Les notions de communication et d'information ;
- L'établissement d'une stratégie de diffusion ;
- Le langage communicationnel ;
- La graphique et le traitement graphique.

Par ailleurs, cette formation devra aborder sous forme de travaux pratiques, le maniement des principaux outils de publication de diffusion, notamment :

- Comment mieux se servir des suites bureautiques (les notions de modèle, de styles, les macro de formatages des documents) ;
- Comment se servir des outils spécialisés publication ;
- La création de CD Rom ou de pages HTML dynamique.

Tâches des consultants

Les consultants auront à assurer les tâches suivantes :

- Assurer une formation théorique aux méthodes de publication et de diffusion des résultats statistiques,
- Préparer des études de cas,
- Assurer une formation pratique.

Outre la formation elle-même qui doit permettre d'améliorer la qualité des publications, le cours peut être considéré par la suite comme un module de formation continue disponible au niveau de l'INSD.

Nombre et qualification de l'expertise

L'équipe mobilisée sera constituée d'un expert international et de deux experts nationaux.

Expert 1 : Spécialiste en communication, le consultant aura si possible une expérience dans la publication des données statistiques.

Expert 2 : Spécialiste en outils de publication assistée par ordinateur (PAO).

Date et durée de la mission

Les dates prévues de la mission sont les suivantes :

- 1) Expert international du 27 mars au 4 avril 2006, soit 8 jours d'intervention.
- 2) Expert national « édition en PAO » du 28 au 31 mars 2006, soit 4 jours d'intervention
- 3) Expert national « spécialiste web » du 30 mars au 4 avril 2006, soit 4 jours d'intervention

Méthode de travail

Rôles des experts

Le consultant principal sera chargé de coordonner la rédaction du manuel de formation, ainsi que les supports de travaux pratiques.

Les consultants nationaux seront plus particulièrement chargés de l'élaboration du module de formation et des travaux pratiques sur les outils de diffusion électroniques.

Equipe de travail :

- Expert international
- Experts nationaux

Le public cible de la formation est constitué des responsables des publications qui au sein de l'INSD et des systèmes d'information sectoriels sont en charge de produire les documents destinés à la diffusion.

Documentation à consulter (mise à disposition au début de la mission)

- Ensemble des publications récentes de l'INSD et des DEP du MEBA et de la santé (CD-Rom Base documentaire sur le système statistique national)

Rapports

- Aide mémoire à la fin de la mission
- Rapport provisoire de mission sous 20 jours (y compris le cours dispensé)
- Finalisation : 15 jours de délai pour les commentaires, 15 jours de délai pour la rédaction du rapport final

Annexe 5 : Termes de référence de la mission « Méthodes d’apurement des données du SNIS »

Contexte

Le Système National d’Information Sanitaire, abrité au sein de la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé a la charge de produire les principales statistique sur les soins (comptabilité des actes) tant pour le secteur public que pour le secteur privé ou parapublic. Ces données sont utilisées pour calculer les principaux indicateurs de santé retenus au titre des indicateurs de développement par le gouvernement du Burkina Faso.

La collecte de ces données est effectuée à travers un système de rapport en cascade : fiche mensuelle pour la formation sanitaire de base au départ pour aboutir à la saisie d’une fiche trimestrielle pour les 55 districts et les 13 hôpitaux. De plus, annuellement une fiche concernant les infrastructures et le personnel est remplie et transmise au niveau central.

Le projet ARCS a appuyé la DEP à établir le cahier des charges d’un progiciel pour le traitement des données de l’ensemble du système. Ce cahier des charges doit permettre l’élaboration du progiciel dans le cadre du Projet de Développement du Système Statistique National. Ce progiciel prévoit la saisie des données des fiches mensuelles des formations de base, soit plus de 1500 fiches comportant de très nombreuses variables.

Malgré un contrôle de plus en rigoureux des travaux de terrain, il subsistera des données manquantes ou aberrantes et même des fiches manquantes.

Actuellement, le traitement des données s’opère surtout au niveau des districts et de la DEP santé. Les techniciens de ces différentes structures ne disposent pas de manuel indiquant la démarche à suivre. Le traitement des données se fait donc selon une technique connue uniquement par la personne qui en a la charge. La méthode de correction des données manquantes et aberrantes n’est jamais précisée.

La mission sera donc l’occasion de renforcer les capacités des techniciens de la DEP en matière de traitement des données.

Objectif général

La mission a comme objectif d’appuyer la DEP du Ministère de la Santé à élaborer une méthodologie visant à accroître la fiabilité des données de l’annuaire statistique par un apurement systématique des données (traitement des données manquantes, des données erronées, etc.).

Tâches du consultant

Le consultant aura pour tâches :

- d’analyser la situation existante concernant l’apurement des données de l’annuaire (identification des types d’erreurs et du traitement effectué) ;
- de prendre en compte les résultats de la mission Santé 1 et d’examiner le premier rapport qualité des données ;
- de proposer une méthodologie pour l’apurement des données.

Nombre et qualification de l’expertise

L’équipe mobilisée sera constituée d’un **Expert international de catégorie II**, Le consultant sera un statisticien, si possible spécialiste du domaine de la santé et ayant des compétences en matière de traitement des données.

Date et durée de la mission

La mission est prévue pour se dérouler du 17 au 23 avril 2006.

Méthode de travail

L'Expert international aura essentiellement à travailler avec les cadres du SNIS, mais il devra aussi examiner les conditions de travail des structures décentralisées du Ministère pour la collecte et le contrôle des données.

Equipe de travail :

- Expert international
- Assistant technique du Projet ARCS
- Cadres de la DEP

Liste des personnes à rencontrer :

- Directeur de la DEP du Ministère de la Santé
- Directeur Général de l'INSD

Documentation à consulter (mise à disposition au début de la mission)

- Ensemble des publications récentes de la DEP du Ministère de la Santé : « Annuaires statistiques de la Santé », « Rapport sur la qualité des statistiques de routine 2004 », draft du « Tableau de bord de la santé 2004 » ;
- Ensemble des questionnaires utilisés par le SNIS ;
- Fichiers des enquêtes annuelles auprès des formations sanitaires ;
- Liste des indicateurs essentiels du SNIS.

Rapports

- Aide mémoire à la fin de la mission
- Rapport provisoire de mission sous 20 jours (y compris le cours dispensé)
- Finalisation : 15 jours de délai pour les commentaires, 15 jours de délai pour la rédaction du rapport final

Annexe 6 : Termes de référence de la mission « Formation à l'analyse des données du MEBA »

Contexte

Depuis 1996/97, la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA), en collaboration avec le Programme de renforcement des systèmes d'informations statistiques de l'Education pôle de Dakar (SISED) et le projet d'appui à l'éducation nationale (PAEN), a développé un système d'information de gestion de l'éducation qui permet de mettre à la disposition des utilisateurs et des décideurs des statistiques assez fiables et variées et dans des délais raisonnables. Grâce à cet outil, la DEP dispose d'une base de données sur l'éducation. Jusqu'à présent, l'exploitation de cette masse de données se résume à la publication de tableaux bruts sous la forme d'un annuaire statistique.

En 1999, la DEP a aussi publié un Tableau de bord sur l'éducation, avec l'appui du Programme d'appui à l'éducation nationale. Cette expérience n'a malheureusement pas été renouvelée malgré plusieurs tentatives.

Depuis 2000, le Service Etudes et Documentation de la DEP a initié une série d'études sur les acquis scolaires. Mais seulement deux rapports d'analyses ont été produits. Depuis 2005, le service bénéficie d'une assistance technique du Canada.

En 2005, la collaboration avec le SISED a permis de réaliser une autre application informatique « EXPLORAM » qui permet l'exploitation des bases de données pluri annuelles.

L'insuffisance de compétences internes dans le domaine des techniques d'analyse statistique contribue à la faible production de documents analytiques sur le secteur de l'éducation par la DEP. Ainsi une bonne quantité de l'information statistique produite n'est pas encore suffisamment valorisée.

Le Projet d'Appui au renforcement des capacités statistiques a donc identifié la formation des cadres de la DEP aux techniques d'analyse statistiques comme une activité majeure pouvant contribuer à l'exploitation optimale des informations recueillies.

Objectif général

La mission a comme objectif de former les cadres de la DEP MEBA à l'analyse des données issues des enquêtes réalisées par le MEBA.

Questions à étudier

La formation comprendra une partie théorique consacrée à l'approche épistémologique de l'analyse :

- Comment poser des hypothèses sur les données ;
- Comment organiser les données en vue d'une analyse ;
- Comment choisir la méthode analytique requise en fonction du questionnement ;
- Comment l'analyse peut-elle modifier l'approche de la collecte (*feed back* sur résultats).

Elle se basera sur l'expérience des pays développés et de pays africains autres que le Burkina Faso. La deuxième partie, plus pratique, sera animée conjointement avec l'assistant technique et son contenu sera déterminé à partir des données disponibles au MEBA et de l'analyse des publications actuellement réalisées.

Tâches du consultant

Le consultant aura à assurer les tâches suivantes :

- Assurer une formation théorique à l'analyse des données de l'éducation
- Examiner les données et publications disponibles au niveau du MEBA
- Préparer des études de cas avec les données du MEBA
- Assurer une formation pratique sur les données du MEBA.

Le consultant devra en particulier aborder la problématique des indicateurs du secteur de l'éducation, tant au niveau des définitions que de leurs méthodes de calcul.

Outre la formation des cadres du MEBA, le cours pourra être capitalisé au titre de la formation continue, si son contenu se relève pertinent pour un public plus vaste. Il pourra ainsi servir soit intégralement, soit certaines séquences à la formation des cadres des structures provinciales.

Nombre et qualification de l'expertise

L'équipe mobilisée sera constituée d'un expert international et de l'assistant technique du projet en poste au MEBA.

L'Expert international de catégorie II, sera un statisticien de niveau universitaire supérieur, il disposera d'une expérience dans le domaine des statistiques de l'éducation dans un pays développé et en Afrique.

Date et durée de la mission

La mission est prévue pour se dérouler du 22 avril au 6 mai 2006.

Méthode de travail

Rôles des experts

L'Expert international aura à assurer l'ensemble de la formation tandis que l'assistant technique du projet l'appuiera pour la préparation des études de cas sur les données du Burkina.

Durant la première semaine, la formation se déroulera les matinées, les après-midi étant consacrés à la préparation des études de cas.

Durant la deuxième semaine, la formation se déroulera durant toute la journée.

Equipe de travail :

- Expert international
- Expert national
- Cadres de la DEP

Liste des personnes à rencontrer :

- Directeur de la DEP du MEBA
- Directeur Général de l'INSD

Documentation à consulter (mise à disposition au début de la mission)

- Ensemble des publications récentes de la DEP du MEBA : « Statistiques de l'éducation de base 2004/05 », « Synthèse des données statistiques de l'éducation de base 2003/04 », « Tableau de bord de l'éducation 1999 », « Evaluation des acquis scolaires 2004/05 », « Qualité des données statistiques 2004/05 ».
- Fichiers des enquêtes annuelles auprès des établissements scolaires

Rapports

- Aide mémoire à la fin de la mission
- Rapport provisoire de mission sous 20 jours (y compris le cours dispensé)
- Finalisation : 15 jours de délai pour les commentaires, 15 jours de délai pour la rédaction du rapport final